



Pétition pour la protection de 40% de la superficie des océans

Les dangers qui menacent les océans du fait de l'activité humaine sont aussi divers que nombreux. Pour ne citer que les plus « visibles », la **pollution** (visible ou non), la **surexploitation** des stocks sauvages de poissons et autres produits de la mer, la pêche avec des engins destructeurs, **l'urbanisation** anarchique de la bande côtière, le transport maritime sont autant de périls pour les écosystèmes marins et la biodiversité. La mer est un univers **fragile** dont plus de 90% de la biomasse se concentre à moins de 200 mètres de profondeur.

Pour protéger cet ensemble fragile qui représente les trois quarts de la superficie totale du globe Greenpeace demande aux autorités compétentes, états, ONU, conférences régionales... de créer un **RÉSEAU DE RÉSERVES MARINES couvrant 40% de la superficie des océans.**

De quoi s'agit il ?

Une réserve marine est une zone dans laquelle toute activité humaine préjudiciable à l'environnement marin (extractions diverses, forage, rejets...) est interdite. Toutefois, en zone côtière, la petite pêche artisanale à impact écosystémique limité peut être autorisée.

Le réseau serait constitué de réserves de grande superficie en haute mer et d'un nombre plus important de réserves côtières de dimension plus modeste qui seraient reliées entre elles par des « corridors écologiques ».

Ces réserves constituent tout à la fois des frayères, des nurseries et des refuges permettant aux espèces gravement mises à mal de se rétablir. D'après plusieurs expériences qui ont été analysées, les résultats attendus sont toujours au rendez-vous dès lors qu'un plan de gestion est mis en place.

Or, pour obtenir la création de ce réseau de réserves, il faut « stimuler » fortement la volonté politique des acteurs et des décideurs.

En signant cet appel, vous soutiendrez l'initiative et les démarches de Greenpeace aux niveaux international, national, régional et local pour obtenir la sanctuarisation de zones sensibles et empêcher la dégradation d'écosystèmes (récifs coralliens...) et la disparition de plusieurs espèces menacées (tortues, cétacés...).

NOM	COORDONNÉES	SIGNATURE